

souhaiter au pays, conformément au contre-projet de M. l'abbé Lemire, un mode de représentation moins stérile. L'opinion est saisie, et c'est là l'important. Dans ses articles de la *Revue des Deux-Mondes*, sur « l'organisation du suffrage universel » (1), travail nouveau par excellence, M. Charles Benoist a développé un système de représentation fondée sur la profession ; et toute la presse s'en est préoccupée. « La profession, c'est l'homme ; si l'on cherche la *vie*, on en trouve dans la profession un signe, une marque, un caractère tout ensemble très apparent et très profond ; et une représentation fondée sur la profession, en tant qu'indication du genre de vie, sera sûrement la représentation réelle et vivante du pays réel et vivant » ; ces maximes fondamentales sont le point de départ du travail de M. Charles Benoist ; et pour en épuiser, comme il l'a fait, toutes les conclusions, il fallait une double originalité, celle de la pensée et celle du courage ; mais voilà longtemps que l'auteur des *Sophismes politiques* (2), critique sacrilège des « immortels principes », nous avait accoutumés à l'une et à l'autre. Et le parallélisme entre les revendications de la libre philosophie politique et les *desiderata*, déjà fort anciens, de l'action sociale-catholique, est l'un des événements les plus significatifs de l'année 1896.

(1) Ces articles viennent d'être publiés en volume, avec notes et pièces justificatives à la librairie *Didot*.

(2) Paris, *Perrin*.

III

L'ÉLECTION DE M. DE MUN A L'ACADÉMIE
FRANÇAISE

La défaite est une marâtre, mais une marâtre qui sait bien élever ses enfants. M. le comte Albert de Mun en est un vivant témoignage. En 1870 et 1871, lorsque les coups du désastre s'acharnaient sur la France comme pour lui marteler une âme nouvelle, M. de Mun fut officier, tour à tour, dans les deux armées de Metz, et de Versailles, les deux plus douloureuses de l'époque : on aurait voulu, sous Metz dépenser plus de cartouches, et, contre Paris, n'en dépenser aucune ; et deux fois on fut déçu. Après avoir fait, personnellement, l'expérience de ces dramatiques ironies, on avait beaucoup de peine à n'être point mécontent de la France.

A cette impression de mécontentement, certains s'abandonnèrent, cultivant en eux les amertumes du pessimisme et les langueurs du désespoir, se complaisant dans cette sensation malsaine d'être des hommes de peu de foi : ils méritèrent, ainsi, de devenir des héros de roman, de séduire, par leurs crises, nos analystes contemporains, et même, grâce au talent de ces analystes, d'être jugés aussi intéressants par le public qu'ils se

trouvaient intéressants eux-mêmes. M. de Mun ne succomba point à de pareils malaises : ses douleurs patriotiques étaient trop sincères et trop vives pour qu'elles n'apportassent point avec elles le palliatif de l'espérance.

Lorsqu'en mai 1871, rentrant à Paris avec l'armée de Versailles, M. de Mun arriva sur les hauteurs de Belleville, où se confondaient, en un anonymat lugubre, le sang des émeutiers et le sang de leurs victimes, il y fut témoin d'un spectacle que jamais il n'oublia : des femmes, des petits enfants manquaient de respect à la mort ; des cadavres servaient de cible à des jeux barbares ; les tressaillements de la pitié, ces mouvements réflexes de l'âme humaine, étaient comme paralysés et enchaînés par l'accoutumance du cynisme. Et le jeune officier sentit que la France, acharnée à se meurtrir elle-même, avait besoin d'un relèvement moral.

*

**

Peu de mois après, en décembre, dans un salon du Louvre où ses fonctions militaires le retenaient, il vit arriver un homme d'œuvres, un de ces modestes qui, sans le vouloir et sans le savoir, entament des pages d'histoire. M. Maignien (c'était le nom du visiteur) entretint M. de Mun et le comte de La-Tour-du-Pin Chambly, son ami, d'un cercle d'ouvriers catholiques qui existait dans le quartier Montparnasse. Et dans la conversation qui s'engagea, il y eut plus de silences que de paroles : le mal

était si grand, si visible ; les remèdes paraissaient si précaires, surtout si obscurs ; on était tombé si bas, enfin, et l'on rêvait de remonter si haut ! Mais le vague, au début de certaines initiatives, est une garantie de fécondité. Il en est, dans le monde moral, de l'ardeur imprécise des dévouements comme de la nébuleuse dans le monde physique : une vertu créatrice s'en dégage, à l'infini. Les deux officiers promirent leur dévouement : l'Œuvre des cercles était née.

C'est le 10 décembre 1871, au cercle Montparnasse, que le lieutenant de Mun prononça son premier discours. Il est d'une simplicité virile, d'une chaleur d'émotion sur laquelle vingt-cinq ans ont impunément passé ; les réminiscences de la guerre et de la Commune s'y pressent et s'y heurtent, éclipsées à la fin, mais non point effacées par l'augure de la « régénération sociale qui nous rendra la victoire ». Sur cet appel à la victoire, le discours s'achève, et c'est un soldat qui parle, nullement un tribun.

Pendant près de dix ans, l'éloquence de M. de Mun aura ce caractère militaire ; les métaphores empruntées à la vie des camps se multiplieront sur ses lèvres ; il considérera l'Œuvre des cercles comme une « armée », dont les revues d'honneur seront des pèlerinages, dont les marches en avant seront scandées par des cantiques, et devant laquelle il redira, avec un enthousiasme pressant, l'épopée des zouaves pontificaux ; et il rêvera de voir cette armée grossir, évoluer à travers le pays, fasciner le reste des Français par l'éclat de ses

manifestations pieuses, et se faire violente, enfin, pour conquérir la terre, de cette violence à laquelle l'Évangile promet, par surcroît, la conquête du ciel.

On aimait, à cette époque, les mobilisations catholiques ; on s'éprenait des jeux d'optique qui feraient resplendir la croix d'une lumière éblouissante, importune aux yeux des mal pensants ; les députés de l'Assemblée faisaient un acte public à Paray-le-Monial, et sur la colline de Montmartre les pierres commençaient de s'entasser pour attester la pénitence des hommes. Voilà le cadre, singulièrement lointain, où doivent être replacées les premières campagnes oratoires de M. le comte Albert de Mun, qu'un cardinal, en 1876, appelait, dans le style du temps, « le nouveau Judas Machabée ». Mais tout de suite le cadre fut débordé par le tableau qu'il y mit.

Répandre un vernis religieux sur la France telle qu'elle était ne suffisait point à M. de Mun ; il voulait substituer à cette France fondée sur des « principes révolutionnaires » qu'il réprouvait, une autre France vraiment chrétienne, et son intransigeance de croyant, loin d'imposer au peuple français un baptême d'épiderme, aspirait à transformer ce vieil homme pour le rendre effectivement catholique. Ces prétentions firent peur. Lorsque, en 1876, il fut élu contre un prêtre député monarchiste de Pontivy, son élection fut soumise à l'enquête, puis invalidée... Sur cette même terre de Bretagne, aujourd'hui, c'est aux prêtres élus contre les monarchistes que semblent réservés ces inconvénients.

Au nom même de son catholicisme, M. de Mun jugeait défectueuse, en droit, en théorie, la société contemporaine ; de là, à la trouver défectueuse en fait, il n'y avait qu'un pas, ce pas fut franchi ; de la profondeur et de la loyauté des convictions religieuses, qui semblaient imposer à M. de Mun de perpétuels soubresauts dans le passé, résultèrent, en son esprit, certaines idées de réorganisation et de réformes, qui firent de lui un homme de l'avenir ; son rôle social, qui le poussa vers l'avant-garde, fut la conséquence même de ce système de conceptions « ultramontaines » que l'on réputait un bagage d'arrière-garde ; et pour être apparu comme un égaré au milieu du XIX^e siècle, le comte Albert de Mun se préparait à prendre pied dans le vingtième.

*
**

Car, il y a quelque quinze ans, au moment où les problèmes économiques commençaient de s'insurger contre l'optimisme endormi de nos Parlements, M. de Mun, qui n'avait jamais accepté comme abri les échafaudages dressés par la Révolution française, avait une liberté d'esprit peu commune pour traiter ces questions nouvelles ; et tandis que ce n'était pas trop de la robuste prise de Taines pour arracher beaucoup d'esprits à certaine superstitions politiques, devenues gênantes pour le progrès, M. de Mun, lui, n'avait qu'à demeurer identique à lui-même, attendant l'hommage des circonstances, par lesquelles il était justifié.

C'est en 1883 qu'il prononça devant la Chambre son premier discours social ; et l'on y retrouvait, en bloc, ces mêmes thèses « contre-révolutionnaires » auxquelles il avait attaché son nom, et puis, à l'appui de ces thèses, des masses de faits et des masses de chiffres, un déploiement d'enquêtes et de rapports, tout un matériel d'économiste, et dans cette éloquence, enfin, qui devenait ainsi plus précise et plus riche, toujours autant de nerf et beaucoup plus de muscles, quelque chose de plus nourri qui n'en attiédissait point l'ardeur, quelque chose de plus compact qui n'en alourdisait point l'envolée.

M. de Mun, tout de suite, fut traité de socialiste. On est toujours, en fait, le socialiste de quelqu'un, et si on lui eût épargné cette épithète, on eût perdu l'occasion d'un malentendu et le prétexte d'une confusion, c'est-à-dire le pain quotidien des partis.

Si les employeurs et les ouvriers, dûment organisés, étaient mis en mesure de s'écouter entre eux, ils finiraient bien par s'entendre : voilà l'observation, tropsensée pour être effrayante, dont est parti M. de Mun. On lui reproche de vouloir la guerre et de grouper les ouvriers à cette fin ; il riposte qu'en fait, entre le capital et le travail, la guerre existe, tantôt sourde et tantôt déchaînée, et que l'organisation professionnelle, supprimée par la Révolution française, serait le prélude, en même temps que la garantie, d'une paix durable. La « corporation », telle qu'il la rêve, n'est point un archaïsme nuageux, non plus qu'une re-

cette pour rassembler les ouvriers sous une bannière sainte. Réunissant tous les membres du métier, les conviant à élire des délégations respectives, patronales et ouvrières, qui conféreront entre elles, les chargeant tous ensemble de régler, d'un commun accord, les conditions du travail, et possédant enfin ses caisses corporatives, qui permettront d'établir, au sein de chaque profession, des assurances ouvrières sans recourir à l'Etat, cette « corporation » ménagerait aux deux armées du capital et du travail, anarchiques jusqu'ici, désormais organisées, un perpétuel terrain de pourparlers et d'union. M. Jules Guesde, il y a quelques années, exprimait sa crainte de voir les ouvriers « verser dans l'ornière professionnelle », et les alarmes de M. Jules Guesde attestent l'esprit de pacification sociale qui a toujours animé M. de Mun.

Au-dessus des intérêts spéciaux au métier, qui auraient pour juges, pour surveillants et pour arbitres les représentants autorisés de la profession, subsistent et s'imposent les exigences de la justice sociale, communes à toute l'industrie : ici l'Etat intervient, avec ses lois protectrices des travailleurs. Le député breton prit une part incessante à la discussion de ces lois, et souvent il en emporta le vote.

∴

On a dit, pendant longtemps : « les idées de M. de Mun » ; l'expression semble tomber en désuétude depuis quelques années, et cette désuétude

tude doit apparaître à M. de Mun comme une promesse de victoire. Car ce qu'un apôtre peut le plus impérieusement souhaiter, c'est de recueillir sur des lèvres nombreuses, au bout d'un certain temps, les opinions qui, tout d'abord, l'isolaient au milieu de son époque ; c'est de les sentir débaptisées, ingrates si l'on ose ainsi dire, et devenues un patrimoine collectif ; c'est de constater qu'au lieu d'être restées à l'état de phénomènes qui sillonnaient et troublaient l'atmosphère, elles ont fini par composer cette atmosphère ambiante ; et c'est enfin de découvrir qu'elles étaient assez robustes, assez riches en vitalité intrinsèque, pour s'être dissociées, peu à peu, de la personnalité qui les avait conçues et pour être passées à l'état de lieux communs. On n'est jamais plus grand, on n'a jamais le droit de se croire plus utile que lorsque, de toutes parts, on se voit exproprié : c'est là le succès complet.

M. le comte Albert de Mun approcherait-il du succès complet ? Certains indices le sembleraient prouver. Il a répété, toute sa vie, qu'on devait opposer au socialisme un programme de réformes positives, et non point seulement une résistance de mauvaise humeur ; et c'est de quoi paraissent aujourd'hui convaincus tous les progressistes. Il a réclamé, depuis 1883, une série d'institutions qui, dans le monde du travail, préviendraient les conflits, et les ministères successifs, depuis quelques années, ont déposé dans les cartons parlementaires un certain nombre de projets de loi qui ne sont guère que les démarqua-

ges des anciennes propositions de M. de Mun.

Il a développé constamment les conclusions sociales du catholicisme ; et si l'on veut bien épier, dans une revue de « jeunes » comme le *Sillon*, avec une curiosité tout de suite récompensée, la façon qu'ont les « jeunes » d'être catholiques, on observera que ce sont surtout les aspects sociaux de la vieille doctrine qui les attachent et les captivent. Il a toujours espéré, enfin, le rapprochement de l'Eglise et du peuple ; et si l'on feuillette avec quelque attention le compte-rendu du congrès ecclésiastique de Reims, tenu au dernier mois d'août, et qui fut, de l'avis de tous, un événement important de l'Eglise de France, il sera difficile de ne point conclure qu'une fraction de notre clergé, ni boudeuse ni brouillonne, est mûre pour ce rapprochement.

Du fauteuil que vient de lui avancer l'Académie, M. le comte de Mun pourrait assister, avec une sécurité tranquille, au progrès certain des impulsions qu'il a données. Mais les amateurs d'éloquence se peuvent rassurer : ce qu'il a cherché au palais Mazarin, c'est un surcroît de notoriété pour ses idées, non point une retraite pour sa personne. Voilà vingt-cinq ans à peu près, un jeune cuirassier, parlant au Havre, critiquait, avec une libre hardiesse, le discours prononcé, peu de jours auparavant, par un ministre philosophe : sans se laisser éblouir, disait-il, par « l'éclat des couronnes académiques » qui cernaient le front de cet homme d'Etat, il opposait à l'idéal rationaliste l'idéal religieux.

Le cuirassier avait nom de Mun, et le ministre Jules Simon. Le premier succède au second dans l'immortalité : rien ne manque plus dès lors à l'idéal religieux dont M. de Mun est le héraut, non pas même « l'éclat des couronnes ». Et demain comme hier, après comme avant la coupole, M. de Mun poursuivra ses efforts pour être l'architecte d'une société chrétienne, achevant ainsi de payer à Dieu, et au centuple, les dettes de son arrière-grand-père, le matérialiste Helvétius, qui fit, au xviii^e siècle, œuvre de démolisseur.

Publié dans le *Figaro* du 2 avril 1897.

CONCLUSIONS

Epier, de çà de là, à travers les sphères les plus dissemblables entre elles, à travers des pays dont les génies sont variés, la convergence fatale de certains courants d'idées et de tendances, qui montent tout doucement à la surface du xix^e siècle agonisant, et qui seront, par droit de première occupation, les maîtres du vingtième : voilà ce que nous nous sommes proposé dans notre série de chroniques, trop longue sans doute pour le lecteur, et trop courte, pourtant, si nous évoquons d'un coup d'œil de regret le surcroît d'observations qu'un pareil cadre aurait pu comporter.

Nous espérons, au cours de ces études, n'avoir choqué, ni ceux qui ont le culte intelligent du passé chrétien, ni ceux qui ont confiance en l'avenir. Les premiers savent que nous ne jouons pas à l'innovation, que nous n'affectons point l'audace ni même la jeunesse, et que nous nous préoccu-
pons au contraire de retrouver dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise, remis en honneur par la papauté contemporaine et intégralement développé, la charte des temps nouveaux. Quant aux seconds, ils ont bien senti que cette tradition de laquelle nous nous réclamons toujours n'a rien de commun avec les préjugés, récents et déjà